AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

BULLETIN N° 80 de MAI 1967 — le 2 Mai 1967

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

GRANDE CULTURE

INFORMATION

Charançon des siliques du colza

Le relèvement des températures depuis le 30 avril a amené une nouvelle sortie d'insectes qui se sont concentrés sur les colzas d'hiver.

Sur ces cultures, il est recommandé d'appliquer un traitement contre le charançon des siliques pendant la période du : 3 au 9 mai.

Sur les colzas en pleine floraison, ne peuvent être mis en oeuvre que des insecticides reconnus non dangereux pour les abeilles :

- Endosulfan
- Phosalone
- Polychlorocamphane
- Pyréthrines
- Toxaphène

Le traitement contre le charançon des siliques diminue notablement les dégâts causés aux cultures de colza par la cécidomyie.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de Champagne.

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX